

24/11/2023



Malgré l'inflation, un montant record de dons a été enregistré en 2022

Près de 3,2 milliards d'euros de dons aux associations ont été déclarés aux impôts par les particuliers en 2022, selon le réseau associatif Recherches et solidarités.

Malgré un pouvoir d'achat grignoté par une forte inflation, un montant record de 3,2 milliards d'euros de dons aux associations a été déclaré aux impôts par les particuliers en 2022, selon une étude publiée vendredi par le réseau associatif Recherches et solidarités.

Selon ce document établi en collaboration avec les services de Bercy, il s'agit d'un peu plus de 3 milliards d'euros dans le cadre de l'impôt sur le revenu (en hausse de 6,3 %) et d'un peu plus de 200 millions au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), en hausse de 9 %. Les dons sont déclarés aux impôts, car ils donnent droit à des réductions fiscales.

Avec les dons des particuliers (hors legs) qui ne sont pas déclarés aux impôts (dons dans la rue, arrondi aux caisses...), ce réseau associatif d'experts estime que les dons des particuliers pourraient se situer entre 5,4 et 5,6 milliards d'euros, en hausse de 8 %, pour l'année 2022.

La Croix-Rouge en tête des dons

« Les personnes qui donnent ont jugé que, en dépit de l'inflation qui rogne le pouvoir d'achat, un effort particulier était nécessaire pour soutenir les personnes en difficulté. La hausse de la collecte dépasse largement le taux d'inflation », évaluée à 5,2 % par l'Insee, a affirmé à l'Agence France-Presse (AFP) Jacques Malet, président de Recherches et solidarités.

La Croix-Rouge, qui s'est beaucoup mobilisée pour l'Ukraine, est en 2022 l'organisme qui a reçu le plus de dons en provenance des particuliers, devant les Restos du cœur. Ces derniers ont lancé, en septembre, un appel à la générosité du public, affirmant manquer de 35 millions d'euros pour terminer l'exercice à l'équilibre.

Suivent le Secours catholique, l'Association française contre les myopathies, Médecins sans frontières, le comité français pour l'Unicef et Médecins du monde, indique cette étude annuelle intitulée « La générosité des Français »

Les jeunes donnent autant que les aînés en proportion de leurs revenus : 2,5 % de leurs revenus déclarés, la même proportion que les 70 ans et plus, et davantage que les 30-70 ans (moins de 2 %). « Avec une évolution à la hausse pour les jeunes et à la baisse pour les 70 ans et plus », note M. Malet.

Quelque 4,9 millions de foyers fiscaux ont déclaré au moins un don en 2022, en hausse de 3,9 % par rapport à l'année précédente, après avoir baissé en 2021 par rapport à 2020.